



Compte-rendu de la première réunion plénière du Conseil Municipal des Enfants

du 26 novembre 2011

Service Education/Citoyenneté

Le 30 novembre 2011

Présents : M Fidelin André, M Besombes François, M Mallejacq Éric, Mme Depoid Michèle, M Quillivic Bruno, Mme Rambeau Martine, M Echivard Alain, Mme Pézennec Andrée, Mme Billet Catherine, Mme Le Port Laëtitia, M Allot Yann, Mme Lemmonier Michèle, M Lahuec Patrick, M Colin Jean-Claude, Mme Calvez Danièle, M Le Coz Philippe, M Quénéhervé Alain, Mme Ziegler Nicole, M Colimard Christian, Mme Diéterlé Dominique, Mlle Allanot Maëlys, Mlle Sellin Romane, Mlle Cavros Alizée, Mlle Herledant Clémentine, Mlle Guillou Eva Rose, M Poupon Alexandre, M Quelven Arthur, Mlle Bolyos-François Juliette, Mlle David Melinda, Mlle Fedieu Enora, M Henaff Enzo, M Stephan Mewen, M Flatres Killyan, Mlle Terrec Maële, M Daniel Enzo, M Le Bolch Mathis, Mlle Le Corre Juliette, M Jegouzo Ewen, M Liban Ewen, Mlle Lucas Enora, Mlle Brulard Adèle, M Hudson Brooks, M Cury Titouan, M Le Breton Théo, Mlle Madjanski Léna, M Bauduin Quentin, Mlle Le Roux Maëla, Mlle Sicallac Louise, Mlle Paris Juliette, Mlle Gillot Camille, M Kraisnik Benjamin, M Le Gouic Nicolas.

Excusés : Mme Le Meur Gaël, M Battais Damien.

Secrétaire de séance : Mlle Madjanski Léna.

M. le Maire souhaite la bienvenue aux 33 élus et déclare le Conseil Municipal des Enfants ouvert. Il tient à rappeler le statut de la salle du Conseil Municipal, c'est un endroit qui représente la Ville et la démocratie.

Il estime que l'installation d'un nouveau lieu de démocratie est important. Il faut de la tolérance, du respect et de l'échange. Le Conseil Municipal des Enfants (CME) va venir enrichir les instances de concertation déjà existantes comme les conseils de quartier ou le conseil des jeunes.

M. le Maire rappelle que les 33 nouveaux élus seront porteurs des préoccupations de leurs jeunes camarades. Il est nécessaire qu'ils se saisissent des enjeux pour leur génération. Parrainés par les conseillers adultes, les jeunes seront amenés à travailler au sein de quatre commissions. Ayant la certitude qu'ils auront beaucoup d'idées, M. le Maire souhaite aux enfants une année de mandat fructueuse.

Les jeunes élus se présentent chacun à leur tour. La majorité des enfants se sont présentés pour améliorer la Ville de Concarneau. Il souhaitent donner des idées pour que chacun puisse se sentir mieux. Les 33 conseillers ont également présenté leurs activités respectives, parmi celles-ci du tennis, de la voile, du rugby, du foot, de la musique, de la danse ou du judo,...

M. le Maire indique que les élus adultes ont bien pris connaissance des orientations des élus enfants, à savoir améliorer le cadre de vie de Concarneau pour les générations actuelles et à venir.

M. le Maire annonce la tenue du tirage au sort du parrain ou de la marraine des enfants tout au long de leur mandat. Les jeunes conseillers procèdent au tirage au sort :

Parrain/Marraine	Filleul/Filleule
François NYDELL	Maëlys ALLANOT
Bruno QUILLIVIC	Romane SELLIN
Martine RAMBEAU	Alizée CAVROS
Alain ECHIVARD	Clémentine HERLEDANT
Alain QUENERVHE	Eva Rose GUILLOU
Catherine BILLET	Alexandre POUPON

Xavier CALVARIN	Arthur QUELVEN
Laëtitia LE PORT	Juliette BOLYOS-FRANCOIS
Marc CARDUNER	Melinda DAVID
Jean-Paul STEPHAN	Enora FADIEU
Andrée PEZENNEC	Enzo HENAFF
Jean-Michel DEBUYSER	Mewen STEPHAN
Maguy BAQUE	Damien BATAIS
Michèle DEPOID	Killyan FLATRES
André FIDELIN	Maële TERREC
Yann ALLOT	Enzo DANIEL
Paul MORVAN	Mathis LE BOLCH
François BESOMBES	Juliette LE CORRE
Marie LE MEUR	Ewen JEGOUZO
Danièle CALVEZ	Ewen LIBAN
Michèle LEMMONIER	Enora LUCAS
Nicole PARIS	Adèle BRULARD
Patrick LAHUEC	Brooks HUDSON
Jean-Claude COLIN	Titouan CURY
Éric MALLEJACQ	Théo LE BRETON
Gaël LE MEUR	Léna MADJANSKI
Nicole LE THELLEC	Quentin BAUDUIN
Gilbert CARIOU	Maela LE ROUX
Béatrice DONNIOU	Louise SICALLAC
Philippe LE COZ	Juliette PARIS
Dominique DIETERLE	Camille GILLOT
Christian COLIMARD	Benjamin KRAISNIK
Nicole ZIEGLER	Nicolas LE GOUIC

M. MALLEJACQ, Adjoint à l'Éducation, intervient pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux conseillers mais aussi pour rappeler les différentes étapes ayant mené à ce jour. Il y a tout d'abord eu une volonté de donner la parole aux enfants. En effet, les adultes ne connaissent pas leurs besoins. Ce CME était donc la possibilité d'avoir de la proximité avec eux. Les projets qui en découleront auront un impact, à la fois pour les jeunes mais aussi pour toute la population concarnoise. Pour créer un CME, il a fallu tout imaginer, une telle initiative étant une première à Concarneau. Du temps fut nécessaire, il a fallu s'informer de ce qui se faisait dans les autres collectivités mais également envisager toute la préparation (affiches, cartes électeurs,...). M. MALLEJACQ remarque que tout ceci n'aurait pu se faire sans le service Citoyenneté et le service Education-Jeunesse, deux services qui vont travailler en transversalité. Pour faciliter l'organisation du CME, un coordonnateur y a consacré beaucoup de temps, M. Bruno MARTIN.

Pour installer un CME, une autre étape fut nécessaire, à savoir l'accord des élus adultes. Le Conseil Municipal a accepté de créer un CME le 26 mai 2011 et a également prévu un budget pour permettre aux enfants de faire des actions.

L'Adjoint à l'Éducation insiste sur le fait que les 33 jeunes élus sont installés pour travailler. Il y aura aussi un travail d'écoute et de restitution vis à vis des camarades d'école.

M. MALLEJACQ conclut en reconnaissant le travail des services municipaux, l'implication des enseignants mais aussi des parents. Il remercie les enfants et leur souhaite bonne route.

Titouan CURRY présente la commission Amélioration du Cadre de Vie, Sécurité. Ce groupe, composé de six membres et se réunissant mensuellement le lundi soir, sera amené à réfléchir, débattre de possibilité de mise en place d'aménagements pour améliorer le cadre de vie des enfants de leur âge aux abords des écoles, et plus globalement sur Concarneau.

Juliette LE CORRE évoque la commission Solidarité, composée de sept membres. Cette dernière se réunira chaque mois le mercredi matin pour se pencher sur le quotidien des personnes âgées, des handicapées, des plus démunis de notre cité, voire d'ailleurs. Ce groupe a pour but de programmer des actions de solidarité (installer des bancs, organiser des moments d'échanges avec les plus jeunes,..).

Alexandre POUPON introduit la commission Actions Écologiques qui se réunira le premier vendredi du mois en soirée. Cette commission, constituée de neuf membres, prévoit de proposer des actions concernant l'environnement afin de le rendre plus propre, plus sain et plus plaisant pour tous.

Enfin, Quentin BAUDUIN révèle la commission Loisirs, Sport, Culture. Onze enfants plancheront, un samedi matin par mois, sur les besoins des enfants à propos de leurs loisirs, des sports ou de la culture à Concarneau. Des idées pourraient être développées tels que l'aménagement concerté de parcs sportifs et culturels ou la mise en place d'animations pour les plus jeunes.

Mme DIETERLE demande aux enfants ce qu'ils attendent des parrains. M. MARTIN explique que les élus pourront être invités aux commissions, mais également un technicien (un jardinier par exemple) pour répondre aux questions. M. le Maire suggère que les élus pourront être présents au moins pour la première commission.

M. LAHUEC, ayant des compétences en matière du cycle de l'eau, estime qu'il est important d'avoir de la transversalité. M. le Maire considère que l'eau est un sujet majeur, il est nécessaire que ce soit un élément abordé lors des commissions. Ce sujet pose en effet de nombreuses problématiques en terme de sécurisation ou d'économie de l'eau au quotidien.

M. le Maire propose aux enfants de se rendre à Paris pour y découvrir l'Assemblée Nationale.

Mme LE PORT, Adjointe à la Citoyenneté, souhaite remercier les services de la Ville, mais également les enfants pour leur intérêt. Elle met en avant le fait que dorénavant les concarnois ont deux conseils municipaux. Ces derniers ont des droits et des devoirs étant élus du peuple et de la République.

M. le Maire, satisfait de la bonne humeur générale, conclut en annonçant que la prochaine réunion plénière du CME aura lieu le **samedi 3 mars 2012**, en présence du Conseil Municipal des adultes.